

La Lucarne

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol. XVII, numéro 4

Hiver 1997-98



Photo ancienne circa 1889 du

Vieux-Presbytère de Saint-Constant en Montérégie

Dans ce numéro :

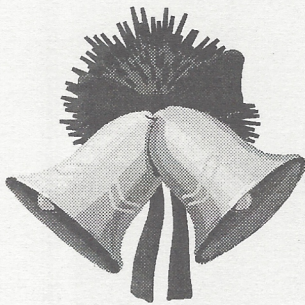
L'Abbé Claude Turmel : prix Robert-Lionel-Séguin 1997 (p. 3)

«Un nouvel envol» (p. 2)

«Quand l'équerre n'est plus de niveau» (p. 4)

et un compte-rendu du dernier congrès tenu à Kamouraska (p. 8 et 9)

À l'occasion de Noël et du Nouvel An, les membres du Conseil de l'APMAQ offrent leurs vœux les meilleurs aux lecteurs et lectrices de La Lucarne.



Le billet

Un nouvel envol!

Un réaménagement des tâches administratives à l'APMAQ s'imposait. En effet, la lourdeur de la tâche au secrétariat et le départ de Pauline Amesse nous obligent à partager différentes responsabilités. Nous avons ainsi redéfini les tâches de secrétaire du conseil d'administration, de trésorier et de responsable de La Lucarne. Le secrétariat technique qui regroupe plusieurs tâches dont, entre autres, les adhésions ou renouvellements, les demandes de renseignements concernant les activités, la banque des artisans ou la publicité et le traitement du courrier est présentement assuré par une personne rémunérée à cet effet. Nous poursuivons les démarches déjà entreprises auprès d'autres organismes en patrimoine dans l'espoir de partager avec eux, dans un avenir prochain, un secrétariat commun, ce qui rendrait notre action beaucoup plus efficace. Vous serez informés des développements qui surviendront dans ce dossier.

Au nom du conseil et de tous les membres, je désire remercier chaleureusement Gisèle Monarque et Pauline Amesse qui quittent le conseil d'administration après plusieurs années d'engagement : Gisèle Monarque s'est jointe au conseil en 1989 et a œuvré dans le recrutement, l'organisation de plusieurs activités fort réussies et fut membre

du comité de rédaction de La Lucarne; Pauline Amesse, qui s'est jointe à nous en 1987, était réellement la femme-orchestre de l'association, occupant simultanément les postes de secrétaire du conseil et de l'association, de trésorière, de coordinatrice et d'éditrice de La Lucarne. Elle n'a pas compté les heures qu'elle a consacrées à l'APMAQ au cours de cette période où l'association a connu une progression importante de ses effectifs et de son rayonnement dans le milieu. Pauline Amesse écrivait dans La Lucarne de l'automne 1987, suite à sa nomination au Conseil : «*ma décision fut prise sur le coup de l'enthousiasme, au soir d'une journée de congrès passée en compagnie de nombreux membres, tous plus intéressants les uns que les autres...*», un enthousiasme dont elle a su faire profiter tous les membres.

Nous les félicitons toutes deux et espérons les revoir à nos prochaines activités.

Ces personnes sont remplacées au conseil par Agathe Lafortune et Pierre de Bellefeuille à qui nous souhaitons la bienvenue. Le nouveau conseil d'administration s'engage à poursuivre les buts de l'association et à vous faire partager des activités plus intéressantes les unes que les autres au cours de la prochaine année.

Clément Locat, président

L'index

Le billet	2
Prix Robert-Lionel-Séguin 1997	3
Quand l'équerre n'est plus de niveau	4
Prix régional	5
Prix de mérite	5
La fiche technique	6
Mémoire du congrès 1997	8
Ma bibliothèque	10
Le patrimoine religieux... à prendre ou à laisser	11
En bref	12
Dossiers Sauvegarde	13
Résumé des activités de l'été	14
Projet d'un beau livre	16

En page couverture

Photo ancienne du Vieux-Presbytère de Saint-Constant qui fait présentement l'objet d'une restauration initiée par la Fondation Royal-Roussillon, à la suite d'un rapport d'expertise effectué par l'architecte Michel Létourneau.

Le bâtiment qui date de 1790 et que quelques membres de l'APMAQ ont pu visiter en septembre dernier est appelé à devenir un centre d'interprétation de l'histoire de la région.

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ). La nouvelle adresse du secrétariat est Casier postal Atriums, boîte postale 32086, Montréal, H2L 4Y5 et le numéro de téléphone : (514) 987-3000 poste 4495# et le numéro de télécopieur : (514) 987-7856.

Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans LA LUCARNE à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Collaborateurs : Pierre de Bellefeuille, Denise Caron, Agathe Lafortune, Louis-Georges L'Écuyer et Clément Locat.

Éditrice : Anita Caron

Mise en page : Pauline Amesse

Mise à la poste : Gilles Paquin

Photographies : Denise Caron, Claudette Leroux, Charles Ouellette

Imprimeur : Les Éditions de Vaudreuil inc.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Prix Robert-Lionel-Séguin

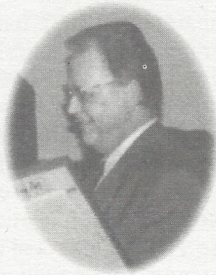
➤ par Clément Locat

M. Claude Turmel

homme d'Église



L'Abbé Claude Turmel recevant de M. Paul-Louis Martin le traditionnel heurtoir, oeuvre de l'artisan Guy Bel.



Le lauréat, présenté par notre président, Clément Locat

Claude Turmel créait en 1994 avec une équipe oecuménique l'Association patrimoniale interconfessionnelle *Pierres Vivantes*



On aperçoit à la même table (était-ce un hasard?)... tous les lauréats de 1997. De gauche à droite, Clément Locat, Louis-Georges L'Écuyer, Marie Bachand, l'Abbé Turmel, Denise Caron, Guy Drapeau et son épouse (vue de dos à l'avant-plan) -

(Les photos de cette page sont de Claudette Leroux)

Monsieur Claude Turmel, de l'archevêché de Montréal, qui recevait le **prix Robert-Lionel-Séguin** lors de notre récent congrès à Kamouraska, a apporté une contribution exceptionnelle à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine religieux au Québec.

Depuis le début des années soixante-dix, alors qu'il fondait le comité de construction et d'art sacré de l'Archevêché de Montréal, il n'a cessé de défendre la cause du patrimoine et il a exercé une influence considérable. Il s'est entouré d'architectes, d'historiens de l'art, d'experts divers et a créé des infrastructures telles le comité diocésain des orgues, le dépôt diocésain d'oeuvres d'art, etc. C'est grâce à lui si la démolition d'églises a cessé au milieu des années soixante-dix sur le territoire du diocèse de Montréal.

Il créait en 1994, avec une équipe oecuménique, l'Association patrimoniale interconfessionnelle *Pierres Vivantes*.

Il est également à l'origine de la *Fondation du patrimoine religieux du Québec* où, grâce à son implication et aux liens harmonieux qu'il a su tisser entre l'Église et l'État, ces organismes ont pu profiter de subventions importantes pour la restauration de bâtiments religieux sur tout le territoire du Québec.

Sa haute compétence et son expérience ont été largement reconnues puisque le Pape Jean-Paul II le nommait consultant de la Commission pontificale pour la conservation du patrimoine artistique et historique de l'Église en 1987.

M. Turmel a donné de nombreuses entrevues, conférences et communications dans les médias. Il participe depuis nombre d'années à plusieurs organismes du domaine du patrimoine dont ICOMOS Canada, le CMSQ et le Comité consultatif sur la protection des biens culturels de la ville de Montréal. Il a été associé à plusieurs publications, entre autres comme directeur artistique pour les publications *L'Église de Montréal, 1836-1986* et *Le Grand Séminaire de Montréal, 1840-1990*.

Il a reçu de nombreux prix dont le **prix Orange** décerné au Comité d'art sacré de l'Archevêché de Montréal par l'organisme Sauvons Montréal; le **prix Thomas-Baillargé**, décerné au même comité, par l'Ordre des architectes du Québec; le prestigieux **prix ICOMOS Canada** décerné pour contribution exceptionnelle à la recherche, à la promotion et à la défense des valeurs sur lesquelles repose l'héritage culturel des Québécois.

À l'heure où tant de menaces pèsent sur notre patrimoine religieux : églises, presbytères, collèges et couvents, nous croyons important de souligner la contribution majeure de cet homme à la reconnaissance et à la mise en valeur de cet héritage culturel extrêmement riche et diversifié.

Quand l'équerre n'est plus de niveau!

► par Louis-Georges L'Écuyer

Je vous propose l'exercice suivant :

Entrez dans une maison ancienne, le niveau dans une main et l'équerre dans l'autre. Commencez par lire le niveau à différents endroits sur le plancher, puis prenez une lecture sur chacun des murs. Placez ensuite votre équerre dans les coins des fenêtres et dans l'entrebaïllement des portes. Vérifiez aussi les poutres du plafond. Sortant dehors, allez apprécier la rectitude du faîte de la toiture et l'écrasement de ses pans. N'oubliez pas de jauger le bombé du mur ouest ni la belle courbe de la marquise. Terminez votre inspection en remarquant que l'un des murs de la cuisine d'été s'incline vers l'extérieur et que la porte d'en arrière ne ferme tout simplement plus. Bon.

Constatation : même si le tout tient encore, l'attraction terrestre a manifestement exercé une influence prépondérante sur la structure et sur les composantes de cette demeure jadis de niveau. Est-elle encore habitable?



Faut-il tout redresser? Tout se fait, dit-on, de nos jours. Voyons voir.

Si c'est un cas mineur, un petit détail ici et là, il n'est souvent pas très difficile de faire la correction. Mais si l'on observe de plus près, un cas dit mineur est souvent révélateur d'une situation plus généralisée. Une fondation ou une poutre qui s'affaisse entraîne dans son mouvement tout ce qui s'y rattache ou qui y repose. Un faîte de toit déprimé peut s'expliquer par une poutre de la cave aux reins cassés.

En principe, si l'on corrige la source du mal, tout devrait rentrer dans l'ordre mais comme vous vous en doutez, la pratique n'est pas aussi simple. La plupart du temps, les affaissements de toutes sortes ne sont pas récents mais se sont produits au cours des décennies qui ont marqué la vie de la maison. Ce peut être dû à l'ajustement normal des matériaux à des conditions variables d'humidité, de température ou de poids qu'ils ont à supporter. Ce peut être dû aussi à la négligence dans l'entretien de la part de certains propriétaires antérieurs. Toujours est-il que nous nous retrouvons avec des matériaux ayant adopté au cours des ans une courbure ou une forme qui ne leur avait pas été attribuée lors de la construction. Et allez donc redresser une poutre de 5 pouces par 10 qui s'est ployée sous le poids des cent dernières années!

Parfois aussi on a effectué des modifications à la maison en rajoutant d'autres matériaux par dessus les déformations déjà existantes, venant ainsi les consolider. Dans ce cas-ci, on ne peut plus rien déplacer sans risquer de tout briser.

Un cas classique est celui des murs de plâtre de l'étage qui se fissurent dès que l'on tente de redresser au sous-sol une poutre affaissée.

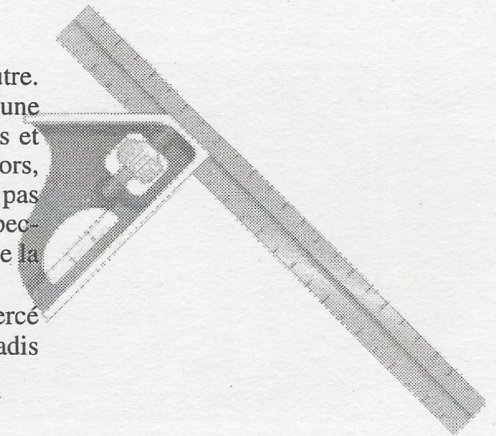
Un autre problème provient de ce que tous ces redressements ne se font généralement pas sans altérer l'authenticité et le cachet de la maison. Remettre d'équerre une porte ou une fenêtre ancienne ne se fait pas facilement sans en changer les moulures, le cadrage et, quant à faire, la porte ou la fenêtre elle-même.

Vous voulez par exemple changer une fenêtre dans une pièce où tout est un peu faux: le plancher s'incline vers l'arrière, le plafond fait de même, les murs ne connaissent pas la verticale. Vous en êtes donc à installer votre nouvelle fenêtre bien d'équerre et parfaitement au niveau lorsque votre vieille tante vous lance: « Elle est croche ta fenêtre! » Vous vous éloignez donc un peu, histoire de lui montrer que vous tenez quand même compte de ses observations, mais vous constatez qu'elle a bien raison. Vous reprenez alors vos mesures et, oh! surprise, elles sont rigoureusement exactes. Qui croire? la tante ou le niveau? Ou peut-être les deux puisque vous trouvez que dans le fond la tante n'a pas tort et que le niveau ne peut pas ne pas avoir raison.

Que faire?

Si on redresse un élément dans un ensemble incliné, c'est cet élément qui donnera l'impression d'être incliné. Nous avons affaire ici à une illusion d'optique.

Je vous propose l'approche suivante. Consultez d'abord vos instruments de mesure



mais considérez-les d'une manière hautaine, avec dédain. Prenez alors un peu de recul et essayez d'imaginer comment placer la nouvelle fenêtre pour qu'elle donne l'apparence la plus harmonieuse possible par rapport à l'ensemble. Essayez-la et retournez voir le changement, cela jusqu'à ce que vous soyez satisfait du résultat. Refaites alors une nouvelle lecture du niveau et constatez que dans le fond vous n'êtes pas si éloigné de la perfection mais que c'est ainsi que ça paraît le mieux. Consultez alors votre vieille tante et si ça va, fixez la fenêtre, sinon, recommencez.

Cette technique ne s'applique pas seulement aux fenêtres mais aussi à la plupart des réparations et restaurations de vieilles maisons: tout peut être croche mais avoir l'air à peu près droit et donner une impression d'ensemble harmonieuse. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas consolider les éléments branlants, bien au contraire. Une des premières choses à laquelle on devrait s'attaquer est bien la consolidation, mais consolider ne rime pas nécessairement avec redresser. Tout redresser veut souvent dire tout refaire et alors on se retrouve devant l'éventualité de perdre le cachet et l'authenticité de notre maison. Souvent il faut choisir.

Après tout, il n'est pas si désagréable de vivre dans une maison un peu croche. On s'adapte très bien à un plancher inégal ou à un mur incliné. L'important, n'est-ce pas plutôt la chaleur et la vie qui s'en dégagent? Et est-ce que ça ne joue pas mieux aux billes lorsque le plancher a une légère inclinaison?



Les prix annuels de l'association

➤ par Clément Locat

Prix régional

Guy Drapeau

un grand amateur
d'histoire

➤
M. Drapeau, son épouse
et notre président,
Clément Locat, lors de la
remise des prix à
Kamouraska,
le 4 octobre 1997



Photos : Claudette Leroux

M. Guy Drapeau, de Kamouraska, s'est mérité cette année le prix régional de l'APMAQ. Ce prix souligne l'engagement particulier dans le domaine du patrimoine, d'une personne de la région où se déroule le congrès annuel.

M. Drapeau, amateur d'histoire, est actif depuis longtemps dans sa communauté. En 1974, il présidait les fêtes du 300^e anniversaire de Kamouraska. Quelques années plus tard, il participait à la mise en valeur du Berceau de Kamouraska. Plus récemment, il chapeautait une corporation qui a réalisé la mise en valeur de l'Ancien palais de justice de Kamouraska, restauré et transformé en centre de diffusion de l'art et de l'histoire. Durant toutes ces années, il a fait la diffusion de l'histoire de son patelin et il n'a cessé de militer en faveur de la protection de la richesse exceptionnelle du patrimoine bâti de Kamouraska.

En outre, Guy Drapeau est secrétaire du Comité consultatif en urbanisme de sa localité et administrateur de la Commission municipale Tourisme et développement Kamouraska. En octobre, la Société historique de la Côte-du-Sud lui remettait également son prix annuel «Mérite historique».

Nos sincères félicitations au lauréat.

Prix de mérite



Denise Caron et Louis-Georges L'Écuyer

un couple amoureux du patrimoine

L'Association remettait en octobre dernier le prix de mérite au couple Denise Caron et Louis-Georges L'Écuyer, connus comme artisans sous le nom de Caron-L'Écuyer.

Ce sont des gens de terrain que nous récompensons par ce prix. Artisans dans la production d'objets en bois et de photographies, ils ont manifesté un intérêt pour le patrimoine architectural, y consacrant beaucoup d'énergie avec leurs trois enfants, ces dernières années. Propriétaires d'une maison et de bâtiments anciens sur le rang Saint-Vincent à Saint-Placide depuis 1985, ils acquièrent en 1992 une **seconde maison centenaire** située sur le même rang, la restaurent graduellement, et la louent. Voilà une résidence sauvée de la banalisation grâce à leurs bons soins.

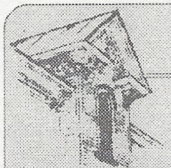
En 1993, une occasion unique se présente: ils achètent la **maison Basile-Routhier**, construite en 1841 à proximité du village de Saint-Placide, classée bâtiment historique et inhabité depuis plusieurs années. L'excellent état de conservation de la maison - les boiseries intérieures et la majorité des éléments du rez-de-chaussée sont d'origine - et son classement imposent une intervention minutieuse. C'est à cette tâche qu'ils se consacrent depuis l'acquisition. Voilà un monument historique entre bonnes mains.

En 1996, on cherche preneur pour l'**ancien magasin général** situé au coeur du village et qui est en état d'abandon depuis quelques années. L'immeuble, très grand, muni d'un toit en mansarde, présente un excellent potentiel mais exige des travaux importants pour la réfection de la toiture, du revêtement de brique de même que pour l'aménagement intérieur. Ils l'acquièrent et toute la famille qui y travaille depuis lors a fait de vrais miracles avec ce bâtiment délabré, au point où ils ont éveillé la curiosité des villageois qui surveillent l'évolution des travaux. Voilà un bâtiment sauvé de la démolition et un exemple pour toute la communauté.

En outre, Denise, historienne, membre du conseil de la Société d'histoire des Deux-Montagnes, membre du comité Avis et prises de position du CMSQ, et membre du conseil de l'APMAQ, pilote avec Louis-Georges des dossiers sur le patrimoine dans sa municipalité.

Louis-Georges, en plus de sa participation à une coopérative d'artisans, a entre autres contribué en 1996 à l'intérieur d'un comité bénévole, à la construction d'un kiosque situé près de la rivière des Outaouais, face à l'église de Saint-Placide.

Félicitations à Denise, Louis-Georges, ainsi qu'à leurs fils Alexis, Gabriel et Louis-Joseph qui se sont largement mérité ce prix.



Orientation et diffusion de La Lucarne

Pierre de Bellefeuille et Anita Caron ont été mandatés par le Conseil pour élaborer une politique de rédaction et de diffusion du périodique La Lucarne.

Lors d'une rencontre qui a eu lieu en fin de novembre, ils ont esquissé quelques pistes qu'ils entendent soumettre au comité de rédaction qui sera formé au cours des prochaines semaines. Ils ont exploré, entre autres, la possibilité d'élargir le public ayant accès à cette revue axée sur la valorisation du patrimoine bâti québécois par de la vente en kiosques ou par des abonnements offerts à des non-membres.

Ils songent aussi à la publication de numéros thématiques ayant trait à des types d'architecture caractéristiques de certaines époques ou de certaines régions. Ils recevront avec intérêt toute proposition ou toute suggestion pouvant contribuer à l'orientation et à la diffusion de cet organe d'information qui entrera, au printemps 1998, dans sa dix-huitième année de publication.

Nouveaux matériaux pour les toitures

➤ par Clément Locat

De nouveaux matériaux sortent chaque année sur le marché, mais ces nouveaux matériaux conviennent rarement pour les maisons anciennes. Deux nouveaux matériaux de revêtement de toiture qui ont fait leur apparition ces dernières années présentent beaucoup d'intérêt pour les maisons anciennes.

Le choix d'un revêtement de toiture présente souvent un casse-tête pour les propriétaires car les matériaux de revêtement traditionnels, tels la tôle pincée, la tôle à baguette et la tôle posée à la canadienne s'ils sont très esthétiques et durables, ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Le bardeau de cèdre est aussi assez coûteux et ne convient pas à tous les types d'architecture. Reste la tôle en panneaux ondulée, prépeinte, qui convient mieux à un bâtiment de ferme qu'à une maison et le bardeau d'asphalte, souvent utilisé, même si son aspect esthétique laisse à désirer et qu'il n'est pas durable.

Ces deux matériaux offerts sur le marché depuis peu viennent donc combler une lacune. Un premier matériau s'apparente de très près à la tôle pincée et à la tôle à baguette. Produit et vendu par Métal Architectural, il s'agit d'un profilé d'acier, prépeint, coupé à la longueur désirée et qui se pose sans aucune vis appa-

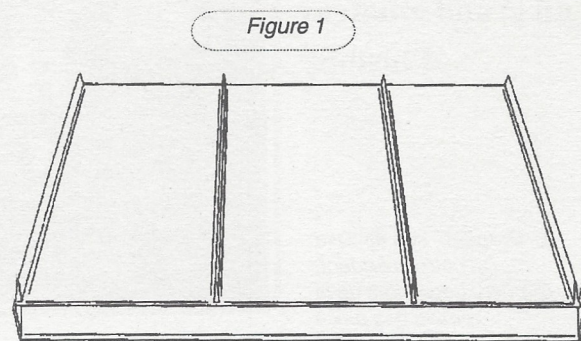


Figure 1

rente. Un premier type (voir figure 1), s'il s'apparente à la tôle pincée, est cependant d'une pose beaucoup plus simple : la bordure du panneau de tôle comporte une côte et une attache dissimulée où sont fixées les vis, puis la côte du panneau suivant vient s'agrafer sur la côte du premier panneau et ainsi de suite. Sur les bords de toiture, la tôle est pliée et agrafée à une moulure posée dans une première étape (voir figures 2 et 3). Il existe également une moulure de faite. Ce revêtement de toiture peut être

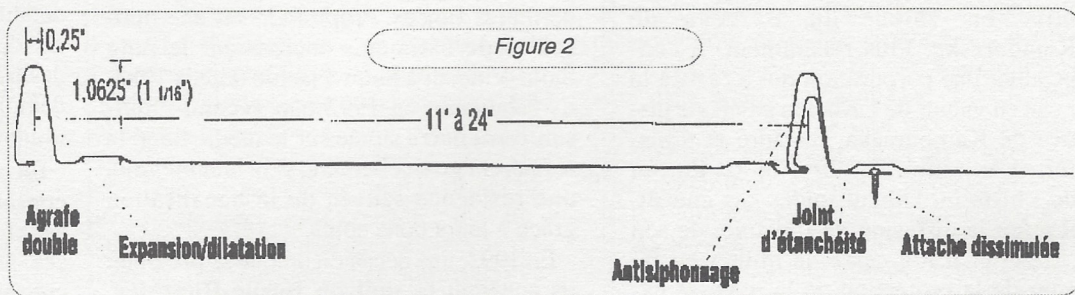


Figure 2

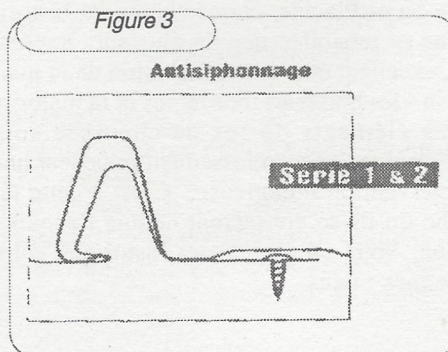


Figure 3

posé par un bricoleur averti ou entraîné par un spécialiste et disposant des outils de base, cisaille, plieuse manuelle et marteau de bois. Le second type (voir figure 4), qui s'apparente à la tôle à baguette, est un profilé un peu différent dont la pose, plus compliquée, exige le travail de professionnels (voir figures 5 et 6). Ces revêtements de tôle peuvent se poser sur contreplaqué, sur planches ou sur fourrures.

**Drouin,
Des Rochers**

& Associés

Évaluateurs agréés

780, De Brabant
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3V9
Téléphone : (418) 653-3273
Télécopieur : (418) 653-2739

Éric Racine,
B.A.A., É.A.

Nouveaux matériaux pour les toitures, suite...

Figure 4

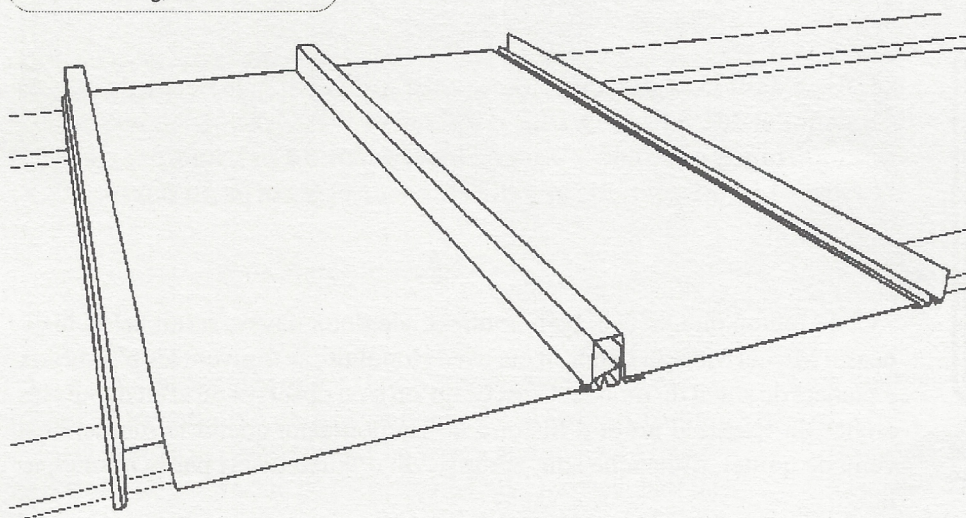


Figure 5

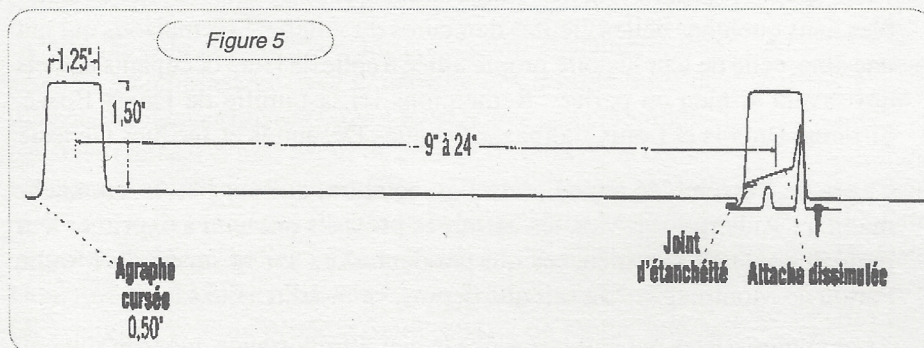
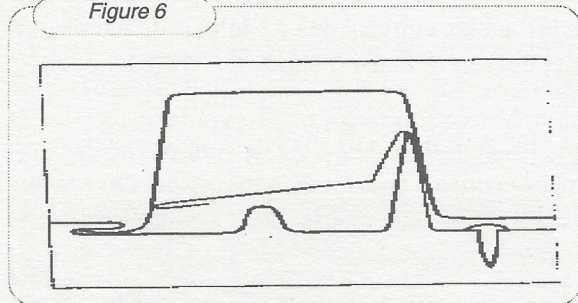


Figure 6



Le Fabricant :

Métal architectural co.
 942, Bernard-Pilon
 McMasterville (Qc) J3G 1L6
 Téléphone : 514 464-5486
 Ligne 800 : 1-888-464-5486
 Télécopieur : 514 464-4538
 Harold Rouleau, prés.

*Aperçu d'une finition
 qui rappelle
 les toits d'antan,
 ceux de tôle à baguette.
 Maison ancienne située au
 Mont-Tremblant*



Je faisais mention d'une tôle d'acier galvanisé, car c'est la plus couramment utilisée, mais la tôle de cuivre, de zinc et d'aluminium figure également au catalogue. Les panneaux sont disponibles en largeurs variant de 9 à 24 pouces et coupés à la longueur désirée pour chaque toiture. La tôle d'acier est disponible en une douzaine de couleurs et trois qualités de finis. L'aspect de ces revêtements ressemble à s'y méprendre à celui de la tôle pincée et de la tôle à baguette, mais à une fraction du prix. Le coût du matériau est équivalent à celui du panneau de tôle ondulée, prépeinte.

Ce matériau offre donc l'avantage d'être durable et sans entretien: La résistance de la peinture est de plusieurs dizaines d'années et on sait que des toitures de maison en tôle d'acier datent de près de cent ans; il a l'avantage d'être très esthétique, la disponibilité de plusieurs couleurs permettant une harmonisation avec tous types de revêtements muraux; il offre également l'avantage d'être écologique, car il évite le remplissage des dépotoirs avec le vieux bardeau d'asphalte à tous les quinze ans. Cette tôle est vendue dans plusieurs quincailleries au Québec. Les coordonnées du fabricant sont indiquées au bas de la page.

Un deuxième matériau dont l'aspect se rapproche de la tôle posée à la canadienne fera l'objet d'un article dans le prochain numéro de La Lucarne.



Échos du congrès de Kamouraska

➤ Par Agathe Lafortune



Le musée de La prune, cette belle ancienne, propriété de Paul-Louis Martin, Saint-André-de-Kamouraska



Groupe de congressistes (plus de quatre-vingts) séparés en deux groupes, revenant du la pruneraie de Saint-André de Kamouraska, en ce beau samedi d'automne.



Vue de la maison King, propriété de Diane Poirier et René Racine, Kamouraska

C'est dans la région de Kamouraska qu'a eu lieu le dernier congrès annuel de l'APMAQ. Plus de 80 personnes s'y sont retrouvées pour partager, cette année encore, leur amour du patrimoine - que madame Lise Bissonnette appelle «le coeur et le corps du pays».



Cette région du Québec, bien nommée «le doux pays», serait selon le cinéaste Michel Moreau l'endroit où, avec Honolulu, se trouvent les plus beaux couchers de soleil du monde. C'est ce qu'on a pu observer en effet depuis les arches du Centre d'art et d'histoire de Kamouraska quand le moment est venu de quitter, dimanche soir, après le vin d'adieu offert par la municipalité.

Ces agapes joyeuses venaient couronner un après-midi de visites inoubliables dans quelques belles vieilles demeures du village. Des maisons qui ont une âme, celle de leur histoire propre alliée à celle de leurs occupants actuels qui savent si bien en parler. Remercions ici la famille de Denis Bossé, Suzanne Dupuis et Louis Balthazar, Jacques Desautels et Jacques Genest.

Lors de l'assemblée annuelle de l'association, qui eut lieu le dimanche matin à l'Auberge-sur-Mer, les membres présents ont tenu à exprimer leur inquiétude quant aux menaces qui pesaient alors sur la survie du Moulin Patton de Montmagny. On sait que depuis, ce moulin a été sauvé.

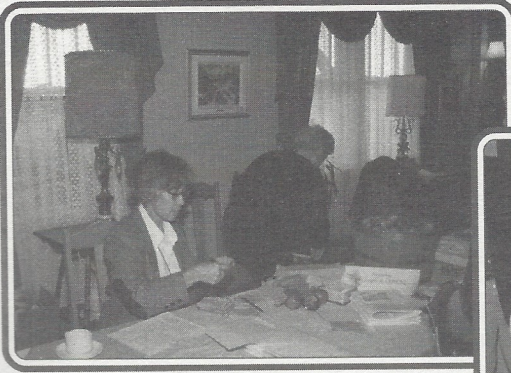
Les congressistes ont aussi dénoncé le peu d'importance que trop souvent les corps publics accordent à la conservation des bâtiments patrimoniaux et ils ont déploré la démolition de l'ancien couvent de La Malbaie de même que la menace de démolition qui pèse sur la maison située au 318 Richelieu, à Saint-Marc-sur-le-Richelieu.

Il faut signaler toutefois que les gens de l'APMAQ ne sont pas seuls dans l'exercice d'une vigilance nécessaire à l'endroit du patrimoine. On a eu en effet le plaisir, au cours de l'organisation du congrès, de constater l'existence de journalistes amis de notre association.



Saluons ainsi, grâce à Jean Chartier du journal *Le Devoir*, l'arrivée parmi nous de Robert Michaud, propriétaire d'une maison ancestrale à l'Isle Verte, une maison que nous aurons sans doute le plaisir de visiter puisque nous y sommes invités.

(Les photos de cette page sont de Charles Ouellette et Claudette Leroux)



Agathe Lafortune, à la table d'inscription



Deux heureux gagnants... Anita Caron (Cap Saint-Ignace) et Alice Jodoin (Saint-Charles-sur-Richelieu) en présence de Roger Arsenault (Sainte-Flavie), et Mme Portelance (Charlesbourg).



Le succès du congrès de 1997 doit être attribué à l'excellent travail d'organisation de messieurs Paul-Louis Martin, ethnologue, auteur et propriétaire d'un verger patrimonial à Saint-André-de-Kamouraska, de même qu'à Guy Drapeau, lauréat du prix régional cette année, et également à Éric Lessard de la Société de développement du Kamouraska.

Cette réussite est due bien sûr à l'accueil chaleureux des gens du Kamouraska et à la générosité des propriétaires de maisons anciennes qui ont ouvert leurs portes aux congressistes et leur ont servi tour à tour de guides, d'hôtes et de conférenciers. Ils font partie de notre mémoire désormais ceux et celles qui nous ont admis dans leur domaine, dans leur boutique et dans leurs jardins : Diane Poirier et René Racine du Domaine des Fleurs à Saint-Pacôme, Paul-Louis Martin de L'Économusée de la prune à Saint-André, de même que le boulanger et l'artiste peintre de la Boulangerie Niemand à Kamouraska.

Disons enfin que le congrès de 97 aura été celui des cadeaux et des tirages, et cela grâce à la réponse enthousiaste des entreprises d'édition et des associations socio-culturelles qui ont bien voulu nous accorder leur appui.

Nous voulons donc ici remercier les commanditaires suivants:

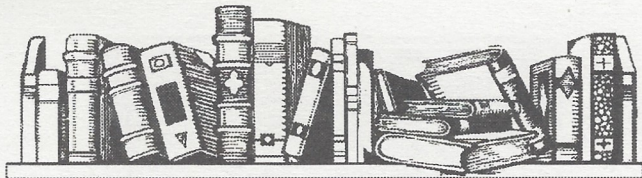
- Les Amis du Centre canadien d'architecture
- Les Amis de Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
- Les Amis du Centre canadien d'architecture
- Les Amis du Jardin botanique de Montréal
- La revue Cap-aux-Diamants
- Le magazine Continuité
- Hydro Québec
- Les Éditions de l'Homme
- Les Éditions Leméac
- Les Éditions du Septentrion
- Madame Huguette Servant-Séguin
- Le Musée de la civilisation
- Parcs-Canada
- Les Publications du Québec
- Trécarré
- La Société de développement du Kamouraska



Deux belles tablées de congressistes...



Présentation de «Les chemins de la mémoire» à notre «ancienne» secrétaire, en guise de remerciement. Dans l'ordre habituel : Pierre Amesse, Pauline Amesse et Clément Locat.



Ma Bibliothèque

La conservation des églises dans les villes-centres.

Actes du premier colloque international sur l'Avenir des biens d'Église, Québec, juin 1997, sous la direction de Luc Noppen, Lucie K. Morrisset, Robert Caron, Éditions du Septentrion, Québec, 1997, 203 pages.

Les Actes du premier colloque international sur l'Avenir des biens d'Église viennent d'être publiés aux Éditions du Septentrion sous la direction de Luc Noppen, Lucie K. Morrisset et Robert Caron.

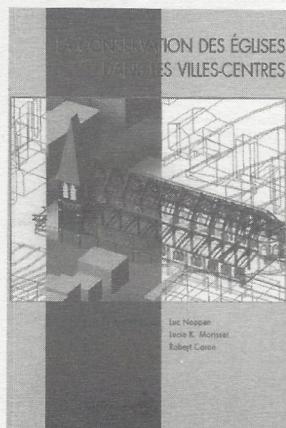
Ces Actes rassemblent les conférences et les débats qui ont eu lieu les 5 et 6 juin 1997 à Québec en regard de la thématique de «la conservation des églises dans les villes-centres». Quelque trois cents personnes ont participé à ces assises dont Denise Caron rend compte dans le présent numéro de La Lucarne. Les conférences reproduites dans les Actes constituent un recueil éloquent de modalités mises en oeuvre ou projetées au Québec, en Grande-Bretagne et aux États-Unis pour un recyclage d'édifices qui constituent des éléments importants du paysage architectural urbain. Trois dimensions ont particulièrement retenu l'attention des participantes et des participants à ce colloque : l'économie, le patrimoine, les partenaires. Ces échanges ont donné lieu à un certain nombre de recommandations regroupées par Luc Noppen en guise de conclusion à ce colloque qui peut être considéré comme «un moment fort» d'une concertation nécessaire en vue de la conservation et de la mise en valeur de monuments qui font partie intégrante de notre héritage culturel.

Les Actes rendent compte également, sous la plume de Lucie K. Morrisset, des résultats de deux concours qui se sont déroulés parallèlement au colloque : l'examen par cinq équipes d'architectes, de stagiaires, d'étudiantes et d'étudiants en architecture «qui se sont penchés sur le potentiel d'utilisation ou de réutilisation de cinq églises de Québec dont la survie, dans le paysage urbain, repose sur la reconversion partielle ou totale de l'espace culturel» (p. 186); le concours de modélisation informatique de l'église Notre-Dame-de-Grâce de Québec auquel ont

participé des étudiantes et des étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval sous la direction du professeur Pierre Côté.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant aux Éditions du Septentrion, 1300 avenue Maguire, Sillery, Québec, G1T 1Z3.

Anita Caron



Des forêts et des hommes 1880-1982, par Lynda Dionne et Georges Pelletier, Les Archives nationales du Québec, les Publications du Québec, 1997.

Après avoir édité «*Aux limites de la mémoire 1900-1930*» qui regroupait des photographies illustrant des scènes de vie dans le Bas-Saint-Laurent et «*Entre campagne et ville 1940-1950*», un recueil de photographies de G.A. Driscoll présenté par Paul-Louis Martin, les Publications du Québec reviennent à la charge avec un volume de photographies ayant pour thème la forêt.

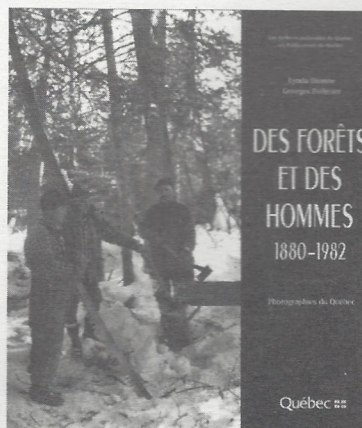
Si quelques photographes sont connus, tels J.E. Livernois et l'abbé Maurice Proulx, d'autres sont cependant inconnus ou méconnus. Le recueil fascine par l'intéressant tour d'horizon qu'il effectue et les touchants témoignages d'un passé pas si lointain.

La forêt occupe une place importante dans l'imaginaire et l'activité des Québécois et les auteurs témoignent des différentes façons dont nous nous sommes approprié la forêt. Elle constitua d'abord l'habitat des premiers occupants du pays qui vivaient de toutes ses ressources et cultivaient dans des clairières durant quelques années avant de se déplacer. Puis vint l'Européen qui s'installa à demeure et fit reculer sans cesse les limites de la forêt, exploitant lui aussi toutes ses ressources pour sa survie : bois pour la construction, pour le chauffage, pour la fabrication de meubles, sirop d'érable, animaux et fruits. Plusieurs photos témoignent des dernières phases de colonisation en Abitibi, Bas Saint-Laurent et Gaspésie. La forêt devint très tôt objet de commerce : bois de construction exporté en Angleterre puis aux États-Unis et utilisé ici à maint usages dont le papier.

Le 19^e siècle et la première moitié du 20^e siècle ont vu foisonner les chantiers de bûcherons auxquels tout un folklore se rattache. Finalement, la forêt fera l'objet d'aménagement afin d'en faire un milieu polyvalent, pour l'usage du tourisme entre autres.

Un très beau recueil qui permet d'effectuer un retour sur cette facette de notre histoire.

Clément Locat



En bref

Départ d'un collaborateur

M. Jean-Melville Rousseau

Un de nos chroniqueurs de longue date, M. Jean-Melville Rousseau, ingénieur, abandonne sa longue et précieuse collaboration à la Lucarne. La chronique «*Les conseils de Jean*» avait été publiée pour une première fois lors de la parution du volume IX en 1989. Au cours de toutes ces années, il a aidé nombre de lecteurs par ses solutions techniques originales aux problèmes les plus divers que présentaient leurs maisons anciennes. De plus, il maniait l'humour avec aisance.

Nous le remercions au nom de tous nos lecteurs pour une contribution aussi soutenue à l'association et lui souhaitons un prompt retour à la santé.



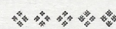
C.L.

Commission des Biens culturels

Des informations ont circulé à l'effet qu'un comité de députés du Québec appelé à se pencher sur l'avenir de différents organismes du Gouvernement du Québec avait recommandé la dissolution de la Commission des Biens culturels.

Selon les dernières nouvelles, l'existence de la Commission serait assurée pour trois ans. M. Marcel Masse aurait été nommé président intérimaire, avec rang de sous-ministre, en remplacement de M. Cyril Simard qui avait complété son mandat à ce poste. Dossier à suivre.

A.C.



Échange de publications avec Cap-aux-Diamants

Suite à une entente conclue dans le cadre des démarches qui ont accompagné l'organisation du dernier congrès, nous accueillons avec plaisir la proposition de Monsieur Yves Beauregard, le directeur de Cap-aux-Diamants, de procéder à un échange de nos publications. Nous apprécions vivement de pouvoir être en lien avec les lecteurs et les lectrices de cette prestigieuse «revue d'histoire du Québec».

A.L.

Merci à Gilles Paquin

Depuis un an déjà, Gilles Paquin, membre actif de l'APMAQ, assume avec les membres de sa famille l'envoi postal de La Lucarne.

Au nom des membres et de toutes les personnes qui reçoivent régulièrement cette publication, nous voulons lui dire un grand merci pour l'accomplissement d'une tâche indispensable à la vie de l'association.

A.C.



Appui de l'APMAQ au Centre d'interprétation de l'Ardoise

Les Amis du Centre d'interprétation de l'Ardoise nous signifient qu'ils ont été sensibles à l'appui que l'APMAQ leur avait apporté dans l'achat de l'église Saint-Paul. Ils nous rappellent également que le Centre d'interprétation de l'ardoise est toujours ouvert aux visiteurs. Ce centre est situé au 5, rue Belmont à Melbourne dans les Cantons de l'Est.

A.L.



Exposition au Musée Laurier

Le Musée Laurier de Victoriaville présente à son Pavillon Hôtel des Postes, et cela jusqu'au 1^{er} mars 1998, une exposition intitulée «*Louis Caron et ses descendants : des pionniers du patrimoine architectural religieux au Québec*».

Cette exposition, réalisée en collaboration avec les descendants de la famille Caron, veut rendre hommage au grand talent des architectes Caron dont les oeuvres font partie aujourd'hui de notre patrimoine religieux et culturel.

Pour compléter leur information sur le sujet, les visiteurs pourront se procurer le livre «*Les Caron - Une dynastie d'architectes depuis 1867*».

Abondamment illustré, cet ouvrage a été réalisé par une technicienne en architecture de Nicolet, Madame Andrée Caron-Dricot. Le Musée Laurier est situé au 16, rue Laurier Ouest à Victoriaville.

A.L.

Meilleur avant le: 25 décembre



200 pages
185 photographies
29,95\$



200 pages
185 photographies
29,95\$



272 pages
215 photos en couleurs
80 photos anciennes et illustrations
75\$

Vente et renseignements:
 Chez votre libraire
 Internet: <http://doc.gouv.qc.ca>
 Télécopieur: (418) 643-6177
 1 800 561-3479
 Téléphone: (418) 643-5150
1 800 463-2100

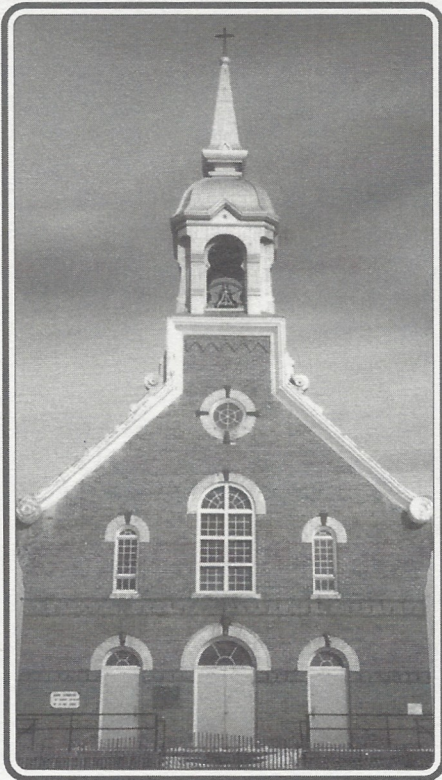


Québec

Le patrimoine religieux

à prendre ou à laisser

» par Denise Caron



L'église Saint-Jacques-le-Majeur de Clarenceville, démolie le 11 octobre dernier (Photo : Sylvianne Couture)

Il n'y a pas si longtemps, chaque quartier, chaque village se reconnaissait à son clocher. Jusque dans les années 60, tous ou presque fréquentaient régulièrement les offices religieux. C'est là que les événements charnières se déroulaient (baptêmes, mariages, sépultures), que les nouvelles circulaient, autant au prêche du dimanche que sur le perron de l'église. Cette place était un pôle incontournable de la vie communautaire et un bâtiment riche en valeur symbolique et identitaire, tellement qu'au Québec on parle aisément «d'esprit de clocher». C'est tout dire!

Toutefois, depuis 30 ans, les choses ont changé. La baisse fulgurante de la pratique religieuse et de l'appui financier des paroissiens pour entretenir ces édifices imposants rend problématique la survie de ces bâtiments.

En juin dernier, un premier colloque international sur l'Avenir des biens de l'Église avait lieu à Québec, rassemblant plus de 300 participants. Le thème en était «La conservation des églises dans les villes-centres». Évêques, curés, marguilliers, spécia-

listes du patrimoine, fonctionnaires du ministère de la Culture, citoyens et paroissiens intéressés au problème ont apporté leur point de vue, permettant une réflexion beaucoup plus large sur ce problème. Chacun des groupes, sortant de sa bulle habituelle, a permis d'élargir le débat.

Les expériences de l'Angleterre, des États-Unis ainsi que du Québec ont permis de connaître différentes pistes explorées pour la sauvegarde ou la récupération du patrimoine religieux. Par exemple, la Grande-Bretagne a instauré une loterie qui génère des fonds à cet effet. De plus, différentes fondations s'occupent de gérer un parc immobilier religieux désaffecté. On a parlé de recyclage partiel où le lieu sert aussi à d'autres fins que le culte, de recyclage complet avec une nouvelle vocation. Mais tout ne peut devenir musée, bibliothèque ou salle de spectacle.

Ces expériences étrangères ont permis de nous situer dans un contexte plus global.

Au Québec, la Fondation du patrimoine religieux gère un budget de 45 millions afin de voir au plus pressant. Des comités régionaux voient à la distribution de ces sommes entre les différentes communautés qui en font la demande. Toutefois, pour obtenir des subventions, il faut que l'église serve encore au culte. Sont donc exclues toutes les églises déjà désacralisées, comme celle de Saint-Julien de Lachute par exemple.

Les fonds des paroisses étant souvent à sec ou à peu près, il est tout à fait réaliste de penser que de nombreuses églises seront abandonnées et démolies dans un avenir très rapproché. Au moment du colloque, le cas de l'église Notre-Dame-du-Chemin (Québec) faisait l'objet d'une polémique entre tenants de la conservation et ceux de la démolition. Elle risque d'être démolie bientôt, comme ce fut le cas de l'église catholique de Clarenceville en octobre dernier.

Le patrimoine religieux devient de plus en plus menacé. Pendant qu'il est encore temps, nous devons de chercher des pistes possibles pour sauvegarder ces bâtiments à dimension surhumaine. Il nous faut également être très vigilants. Combien d'églises de votre région sont en péril?

Un livre a été publié suite à ce colloque sous la direction de Luc Noppen, Lucie K. Morisset et Robert Caron, «La conservation des églises dans les villes-centres», Septentrion, 1997 (voir page 10).



Nos dossiers

Sauvegarde

Une nouvelle vie pour le Moulin PATTON de Montmagny

Mardi, le 4 novembre 1997, lors d'une conférence de presse qui se tenait au Manoir des Érables à Montmagny, Ginette Massé et René Hamel, respectivement coordonnatrice et président de la Corporation de développement communautaire Montmagny-L'Islet, annonçaient qu'un protocole d'entente était intervenu entre leur organisme et Gilles et Jacques Longchamps, administrateurs de la compagnie Gestion Roland Longchamps et, de ce fait, propriétaires du moulin Patton.

Ce protocole a pour objectif la transformation en maison communautaire de ce moulin construit en 1842. Il protège donc le bâtiment d'une démolition éventuelle tout au moins jusqu'en juin 1999.

L'entente prévoit en effet la location, dès le 1^{er} juillet 1998, de la maison du meunier par cinq organismes communautaires de la région de Montmagny-L'Islet, soit l'Habitation populaire de la Côte-du-Sud, Les logements Côte-sud, le Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord, l'Agence et service de garde Enfant-Bonheur et la Corporation de développement communautaire de Montmagny-L'Islet. Cette location vaut pour douze mois au cours desquels les organismes offriront leurs services dans cette maison qui sera, dès ce moment, réaménagée à cet effet.

Le protocole établit, en outre, la possibilité pour la Corporation de développement communautaire de Montmagny-L'Islet de procéder à l'achat de l'ensemble de la propriété, au plus tard le 1^{er} mai 1999.

Jusqu'à cette date, la Corporation entend poursuivre les démarches déjà amorcées en vue de la recherche d'appuis et de soutien financier et l'accueil de locataires additionnels. Les études en cours sur l'état actuel de la propriété et sur l'évolution des travaux de restauration vont également retenir l'attention des propriétaires éventuels.

La corporation a déjà reçu d'ailleurs l'appui et l'offre d'expertise du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ). Madame France Gagnon-Pratte, présidente de cet organisme, et monsieur Michel Lessard, membre du Comité Avis et prises de position pour la région de l'est du Québec, l'ont confirmé au moment de la conférence de presse en insistant sur la valeur pour la région de la Côte-du-Sud et pour l'ensemble du Québec d'un monument architectural de ce type.

Une cinquantaine de personnes dont quelques membres de l'APMAQ participaient à cette conférence de presse qui se tenait sous le signe d'une concertation à maintenir et à accroître entre toutes les personnes et les différents groupes préoccupés de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Il faut féliciter chaleureusement les membres de la Corporation de développement communautaire de Montmagny-L'Islet pour avoir réussi à mener à terme un projet qui permet d'espérer «une nouvelle vie» d'un monument qui est un témoin de l'histoire de la région.

Nos vœux et l'assurance de notre appui les accompagnent dans la poursuite de leurs travaux.

Anita Caron



Saint-Georges de Clarenceville : église démolie

Le 11 octobre dernier, l'église catholique de Saint-Georges-de-Clarenceville tombait sous le pic des démolisseurs : triste journée dans les annales de cette municipalité.

Il y a un risque que des scénarios semblables se répètent au cours des prochaines années et c'est pourquoi **il est urgent d'obtenir un moratoire** afin d'empêcher toute démolition d'église au Québec.

Une réflexion amorcée en juin dernier à Québec lors du colloque international sur le sujet (voir page 12) devrait se poursuivre afin de dégager un consensus sur le sort du patrimoine religieux, sa prise en charge et l'utilisation future des lieux de culte.

L'église au Québec, on l'a déjà dit, a été le lieu d'expression par excellence de toutes les formes d'art : architecture, peinture, sculpture, vitrail, orfèvrerie, musique. C'est notre richesse et il est scandaleux, à ce titre, de détruire un héritage de si grande valeur.

Sur un autre plan, l'église est un peu l'âme d'un village, un lieu d'identification et de souvenir; comment des citoyens peuvent-ils en arriver à renier ainsi leur histoire, dilapider un héritage qui a fait la fierté de plusieurs générations?

Saint-Georges-de-Clarenceville possédait quatre églises de différentes confessions. Plutôt que de miser sur cette richesse et en faire une attraction particulière, on a décidé de raser une d'entre elles comme on l'aurait fait pour un banal entrepôt. - À suivre.

C.L.



La gare de Saint-Jérôme restaurée

La gare de Saint-Jérôme a été complètement restaurée et les terrains qui l'entourent réaménagés au cours de l'été dernier dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec. Située à l'extrémité sud du parc linéaire qui occupe l'ancienne voie ferrée du «Petit train du Nord», elle servira de relais aux cyclistes et aux skieurs qui fréquentent ce parc, comme d'autres gares réaménagées le long du parcours.

Félicitations aux autorités municipales qui ont cru en la rentabilité du patrimoine et n'ont pas hésité à y investir.

C.L.

Restauration Lazare

MAÇONNERIE FINE

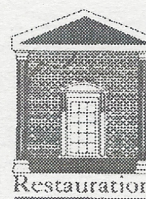
Jointes de ciment, pierre d'époque
réfection de pierre antique

Gilles Paquette, p.d.g.

(514) 425--5552

53 Des Vignes

11e Perrot, J7V 7S1



Nous desservons maintenant tout le Québec!

Les activités de l'été 1997

➤ par Anita Caron

QUE DE BELLES DÉCOUVERTES!

Cinq activités ont permis aux membres de l'APMAQ de mieux connaître et apprécier, au cours de l'été 1997, les richesses patrimoniales de diverses régions du Québec.

**Beauharnois - 1^{er} juin 1997**

Grâce à l'initiative de Gisèle Monarque et à la contribution de l'écrivain et historien Yvon Julien, une cinquantaine de personnes ont parcouru les rues de Beauharnois en s'appliquant à comprendre l'histoire et l'aménagement de sites patrimoniaux dont la maison du meunier et le manoir Ellice. Cette visite a permis de prendre contact avec des richesses architecturales propres à cette région.



Des membres, tous très concentrés à leur lecture, qui se sont retrouvés sur le beau parvis de l'église de Beauharnois

Le Trait-carré de Charlesbourg - 3 août 1997

C'est avec beaucoup de soin et avec la collaboration de la Municipalité et celle de la Société historique de Charlesbourg qu'Hélène Massé et Yvette Boulanger ont préparé une visite du Trait-carré qui a permis, aux quelque cent personnes qui y ont participé, d'être accueillies, dans l'avant-midi, dans des sites patrimoniaux aménagés en vue de différents services à la collectivité : le Moulin des Jésuites, la maison Ephraïm-Bédard, la maison Magella-Paradis, la maison Pierre-Lefebvre et la bibliothèque centrale; dans l'après-midi, dans des maisons ancestrales : celle de nos hôtesses et celles appartenant à Julien Dupont, Solange Lévesque-Gendron, Gilles Lauzière, Réjeanne Cloutier, Nathalie Bacon.

L'animation de fin d'après-midi assumée par Julien Dupont a été l'occasion d'un échange à partir des questions et des commentaires formulés par des participantes et participants à cette visite. Grand merci à toutes ces personnes et tout particulièrement à Hélène Massé, aux membres de la Société historique de Charlesbourg et à Constance Grégoire qui, au nom de la municipalité, a assumé l'infrastructure logistique de l'événement.



Maison de Richard Gaudreau, notre hôte qui avec beaucoup de générosité nous accueillait à l'Islet-sur-mer.

L'Islet-sur-Mer - 6 juillet 1997

Par une belle journée de juillet, cent dix personnes en provenance de toutes les régions du Québec ont pu apprécier l'accueil chaleureux de propriétaires fiers des maisons ancestrales dont ils ont assumé avec soin la conservation, la restauration et la mise à valeur. Grand merci à chacune de ces personnes : Richard Gaudreau et sa compagne, Lise et Louis-Marie Asselin, Roger Fortin et sa soeur, Monique et Bruno Rodrigue, Suzanne Caron, Réjean Lizotte et Albert Caron, Julie Mercier et Richard Kedl, Yvette Deschênes, Yvette Rousseau et Simon-Pierre Paré. Merci aussi au maire de l'Islet, monsieur Jean-Pierre Caron qui, au nom de la municipalité, est venu saluer les personnes au début de la rencontre. Ce fut une journée magnifique qui a permis d'admirer, dans des conditions fort agréables, des sites patrimoniaux dont la valeur est unique.



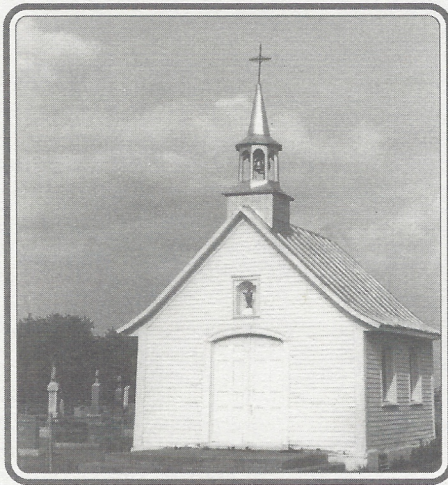
Chez Julien Dupont, Charlesbourg (Ph. Marie Bachand)

Vallée-Jonction - 31 août 1997

Répondant à l'invitation de René Paquette, directeur général de l'Office du tourisme de la Nouvelle-Beauce, une cinquantaine de personnes ont sillonné le territoire de Vallée-Jonction en prenant contact avec des institutions comme celle du moulin Cliche et en admirant de superbes maisons qui témoignent de l'histoire de cette municipalité qui s'est aménagée autour de sa gare de chemin de fer. La veille, un certain nombre de membres de l'APMAQ s'étaient joints à des personnes de la région pour une exploration de sites patrimoniaux de Scott et de Sainte-Marie, entre autres, la maison J.-A. Vachon, le manoir Taschereau, la maison d'Omer et de Virginie. Un souper et une visite commentée par Michel Lessard d'antiquités et de photos anciennes regroupées dans la galerie d'art de Michel Gilbert complétaient cette journée enrichissante. Merci aux personnes qui ont organisé et animé ces activités; merci aux propriétaires qui ont accueilli les visiteurs dans leurs maisons tout aussi intéressantes les unes que les autres.



Le moulin Cliche que les membres ont visité avec grand intérêt



La chapelle du cimetière de Saint-Constant (ph. Denise Caron)

Le Vieux-Presbytère de Saint-Constant - 28 septembre 1997

Dans le cadre des journées nationales de la culture, Yves Bellefleur a préparé, avec la collaboration de l'architecte Michel Létourneau, une visite du Vieux presbytère de Saint-Constant dont la restauration a été prise en charge par la Fondation Royal-Roussillon. Les personnes présentes ont pu visiter le site, s'initier à son histoire et à son archéologie et participer à un atelier technique. La journée a été fort appréciée des quelque trente-cinq personnes qui ont répondu à cette invitation et pris contact avec un projet audacieux et stimulant. Félicitations aux organisateurs à qui nous souhaitons tout le succès possible dans la poursuite de travaux déjà fort bien amorcés.

Chacune des activités de l'été 1997 a revêtu, comme nous pouvons le constater, un format particulier en raison des caractéristiques des lieux visités mais aussi et surtout de la préoccupation chez les personnes qui nous accueillait de faire connaître un patrimoine bâti qui est extrêmement diversifié d'une région à une autre. Nous remercions cordialement ces personnes pour le soin apporté à faire de ces visites des moments privilégiés d'échange, de partage et de festivité.

Nous préparons actuellement le programme des activités de la saison 1998. Il nous fera plaisir de recevoir des suggestions et des propositions à cet effet. Une visite des richesses patrimoniales de Berthier-sur-Mer est déjà à l'agenda pour juillet prochain. Des précisions sur cette visite et sur d'autres activités proposées seront apportées dans le prochain numéro de La Lucarne.

A.C.



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ - Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des communications contribue à la diffusion de La Lucarne

Avis aux intéressés...

Projet d'un «beau livre»

sur des maisons anciennes du Québec



Michel Lessard, historien

La meilleure façon de sensibiliser nos concitoyens à la conservation du patrimoine, c'est de montrer des projets réussis et exemplaires. L'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec, dont vous êtes membre, regroupe des passionnés qui ont réalisé quelque part, à l'échelle du Québec, un projet de restauration. De toutes ces expériences, nous voulons produire un «beau livre», une publication de grand format prestigieuse en cou-

leur, qui présentera une centaine de projets. Cet ouvrage édité par les Éditions de l'Homme sera lancé au congrès annuel de l'APMAQ à l'automne de l'an 2000.

Ce livre comprendra deux parties. La première présentera une typologie du bâti en une cinquantaine de pages. Michel Lessard signera ce texte illustré de dessins et de photographies visant à faire mieux comprendre l'évolution de l'architecture domestique au Québec depuis le XVII^e siècle jusqu'à 1940, en tenant compte de toutes les régions du pays.

La seconde partie, la plus importante, sera consacrée à la présentation d'une centaine de maisons anciennes restaurées par des membres de l'APMAQ. Chaque bâtiment se verra consacrer au mérite de deux à quatre pages. Les projets retenus pour publication seront sélectionnés par un comité de trois membres. La sélection finale tiendra compte de la qualité du projet de restauration, du type de maisons - il faut varier les modèles - et

finallement d'une distribution représentative de l'ensemble du territoire québécois; toutes les régions devraient se retrouver dans cette publication.

Qu'attend-on des participants? D'abord, un court texte de deux pages, relatant la découverte de la maison, décrivant ses charmes particuliers et l'aventure de la restauration, ses différentes étapes, les trouvailles, les défis... Cette histoire d'amour se raconte à la première personne, au «je» ou au «nous», selon que l'entreprise a été menée individuellement ou en partenariat.

Le second texte, limité lui aussi à deux pages, devra traiter de l'histoire de la maison ou du patrimoine - date, occupants, fonctions - et de la restauration proprement dite. Techniques de construction, état du bâtiment à l'acquisition, défis de conservation de certains éléments... Il n'y a pas de recette d'analyse ou de présentation, chaque signataire restant libre de mettre l'accent sur ce qu'il considère important dans sa démarche.

Enfin, nous attendons de la part des participants l'envoi de cinq à dix photographies (noir & blanc ou couleur) montrant la maison avant et après restauration, des images du chantier et finalement de l'état actuel du bâtiment. Les détails d'extérieurs ou d'intérieurs, l'aménagement des pièces sont autant d'éléments visuels qui seront bien accueillis. Encore là pas de recette spécifique. Après la sélection finale, à partir de ce dossier, des photographes professionnels compléteront la démarche visuelle en allant vous rendre visite.

On peut s'inscrire et envoyer son dossier au plus tard le 1er décembre 1998 à :

Michel Lessard

Département d'Histoire de l'art
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal, Québec
H3C 3P8

Le conseil d'administration 97-98

LOCAT, Clément, président
Saint-Roch L'Achigan
Domicile : 514 588-2694
Télécopieur : 418 696-6896

CARON, Anita, vice-présidente
Cap Saint-Ignace
Domicile : 418 246-3426

LAFORTUNE, Agathe, secrétaire
Montréal
Domicile : 514 332-5943

COULOMBE, Richard, trésorier
Montréal
Domicile : 514 278-3239
Télécopieur : 514 277-1876
Internet : pca@mblink.ca

BACHAND, Marie
Saint-Grégoire
Domicile : 819 233-2775

BÉLAND, Réal
Laval
Domicile : 514 661-2949

CARON, Denise
Saint-Placide
Domicile : 514 258-2826
Internet : Diogene@total.net

de BELLEFEUILLE, Pierre
Outremont
Domicile : 514 276-7844
Télécopieur : 514 271-6739



Pour devenir membre de l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ par famille.
Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, postez votre chèque et une enveloppe affranchie, adressée lisiblement à votre nom, à :

Secrétariat de l'APMAQ

Casier postal Atriums
Boîte postale 32086
Montréal, H2L 4Y5
Téléphone : (514) 987-3000 poste 4495#
Télécopieur : (514) 987-7856